

Projet de note de cadrage pour la mission d'information et d'évaluation du Conseil de Paris sur le thème « Fabriquer à Paris pour relever les défis sociaux et environnementaux : quelles filières d'avenir ? »

1. Le champ de la mission

a. La demande de création

Dans sa lettre en date du 20 janvier 2015 adressée à la Maire de Paris, Nicolas Bonnet-Ouladj, Président du groupe Communiste-Front de Gauche, fixe deux objectifs à la future MIE sur le thème « *Fabriquer à Paris pour relever les défis sociaux et environnementaux : quelles filières industrielles d'avenir ?* » :

- En premier lieu, établir un état des lieux précis de la situation industrielle parisienne et des politiques publiques qui accompagnent son développement.
- En second lieu, identifier les filières industrielles d'avenir et leur possibilité d'implantation à Paris, au regard des engagements de la Ville de Paris dans le cadre du plan climat énergie.

Il cite plusieurs enjeux environnementaux dont le traitement permettrait de relancer l'industrie et la fabrication à Paris dans les domaines de l'énergie (réduction des émissions de gaz à effet de serre, énergie renouvelables, stockage d'énergie), du bâtiment (rénovation énergétique), des transports (sortie du diesel, transport par le rail, le fleuve ou par véhicule décarboné), de la logistique urbaine et de l'économie circulaire.

Il précise que la mission devra conduire une large concertation avec les acteurs concernés et aboutir à un rapport et à des préconisations pour l'ensemble des politiques parisiennes concernées.

Rappelons que la mission mènera ses travaux alors que se tiendront parallèlement les États généraux de l'économie circulaire sous l'égide d'Antoinette Guhl. Les échanges et l'information mutuelle entre ces deux démarches, dont les objets se recoupent largement, devront donc être constants.

b. Le périmètre

Aux termes de la lettre de Nicolas Bonnet-Ouladj, le champ de la mission se limite au territoire parisien. La question du développement industriel durable à Paris ne peut cependant être appréhendée que dans le cadre plus large de la future Métropole du Grand Paris, voire de la région d'Ile-de-France et le président du groupe Communiste-Front de Gauche fait d'emblée référence à un rapport du Conseil économique, social

et environnemental de la région Ile-de-France (CESER) qui inscrit l'évolution de la Capitale à l'intérieur de l'ensemble régional.

Les propositions formulées par la mission devront donc être étroitement articulées avec les politiques mises en œuvre par l'Etat, la Région et les autres collectivités et opérateurs d'Ile-de-France. Aujourd'hui, la situation de l'industrie parisienne et francilienne peut être résumée par les données suivantes :

En Ile-de-France, **l'emploi salarié dans l'industrie baisse de façon continue depuis 20 ans** et ne représente plus que 8,3 % de l'emploi de la région en 2011. Cette tendance lourde s'explique en grande partie par le coût et la faible disponibilité du foncier, par les contraintes logistiques et environnementales propres à toute zone densément peuplée, notamment en termes de risques et de nuisances liées à l'activité (accident industriel majeur, déchets, bruit, pollution de l'air, de l'eau, des sols, etc.).

L'Ile-de-France reste cependant la première région industrielle française avec 467 900 emplois salariés. On compte notamment parmi les secteurs les plus importants l'aéronautique, l'automobile, la filière des contenus numériques et la mécanique. La grande couronne concentre la moitié des emplois industriels, la petite couronne ayant perdu au cours des deux dernières décennies sa place de premier employeur.

Les éco-industries y enregistrent une forte croissance notamment sur les segments liés à l'énergie et au bâtiment. Avec près de 100 000 emplois, soit près de 15 % du volume national des emplois environnementaux, elles réalisent 17Mds d'euros de chiffre d'affaires, ce qui représente plus du quart du chiffre d'affaires national.

Si l'emploi industriel a chuté dans les huit départements de la région, les baisses constatées varient de 14 % dans les Yvelines à 64 % à Paris entre 1990 et 2010. Les activités se desserrent du centre vers la périphérie. Avec près de 69 000 salariés fin 2011, l'industrie emploie seulement 5 % des effectifs parisiens, soit la part la plus basse de la région. Paris concentre 15 % des effectifs salariés de l'industrie francilienne. La fabrication de textiles, les industries de l'habillement, du cuir et de la chaussure restent une spécialité de l'industrie parisienne et regroupent 18 % des salariés industriels de la Capitale. Paris représente 61 % des effectifs régionaux de ce secteur.

Il ne faut donc pas perdre de vue que Paris a longtemps été un pôle industriel puissant (une exposition a ainsi été consacrée à cette question par la Ville de Paris en 2013/2014 : « Les Paris de l'industrie 1750-1920 »). Cela n'est plus le cas aujourd'hui mais **il demeure une tradition industrielle dans une ville dédiée aux services et au commerce** qui certes ne prend plus la forme des grandes implantations du type Citroën dans le 15^{ème} arrondissement mais d'une myriade de petites entreprises industrielles dans des secteurs de pointe et fortement connectées à la recherche universitaire et privée ou artisanales, notamment dans des domaines liés au luxe.

2. Les filières industrielles stratégiques de l'économie verte

a. L'identification des filières industrielles d'avenir

Depuis le Grenelle de l'environnement organisé en octobre 2007, la protection de l'environnement n'est plus perçue comme une contrainte pesant sur l'économie mais comme une opportunité d'investissement génératrice de croissance.

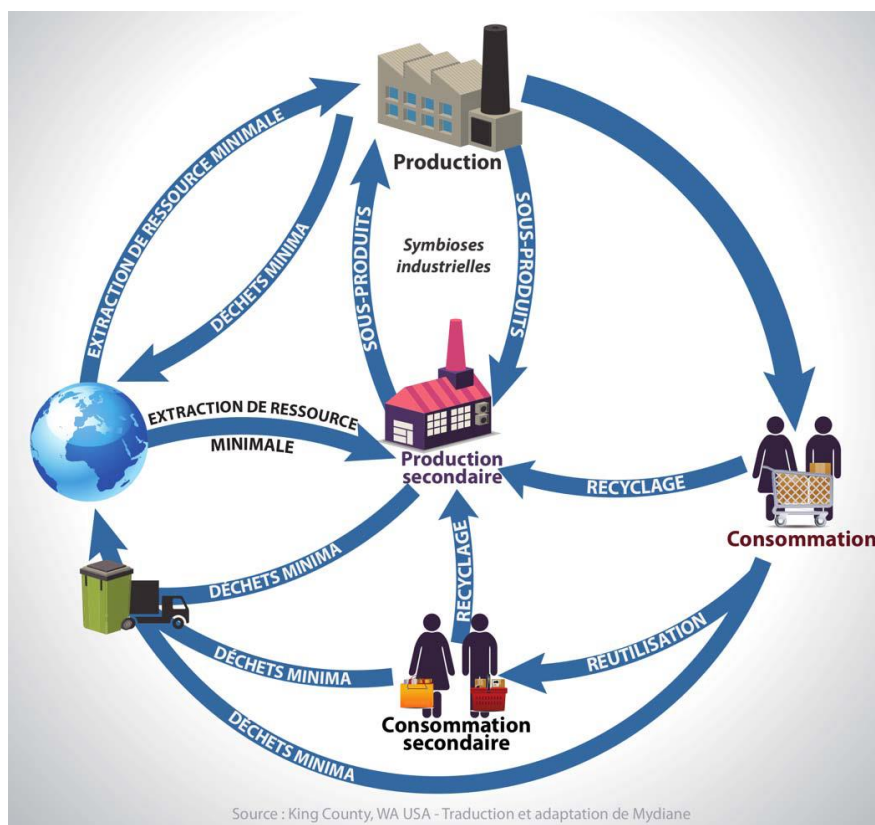
Le ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, en lien avec le ministère en charge de l'Industrie a initié en 2009 une consultation publique sur le développement de filières industrielles stratégiques de l'économie verte porteuses de croissance et d'emplois, qui a été actualisée en 2010. Dix-neuf filières appartenant à trois catégories différentes ont ainsi été identifiées :

- **La production d'énergie à partir de sources renouvelables** : biocarburants, biomasse énergie, énergies marines, éolien, géothermie, solaire.
- **Les filières d'optimisation des consommations de ressources naturelles** : bâtiment à faible impact environnemental, chimie verte, hydrogène et piles à combustibles, logistique et gestion de flux, matériaux biosourcés, optimisation des procédés industriels, réseaux énergétiques intelligents, stockage de l'énergie et batteries, véhicules décarbonés.
- **La gestion du cycle de vie des ressources naturelles** : captage, stockage et valorisation de CO², eau, assainissement et génie écologique, métrologie et instrumentation, recyclage et valorisation des déchets.

b. L'économie verte : un processus global

L'utilisation plus rationnelle des ressources confronte les acteurs de l'industrie manufacturière à la nécessité de concevoir des systèmes intégrés de production, de consommation, de recyclage et de valorisation des produits en fin de vie.

L'écologie industrielle et territoriale a pour objectif, à partir de la connaissance des flux de matières et d'énergie, de mettre en place des synergies et mutualisations entre plusieurs acteurs économiques grâce à leur accompagnement et leur mise en réseau. En s'inspirant du fonctionnement des écosystèmes biologiques, elle s'efforce ainsi de réduire l'empreinte écologique des activités industrielles. L'écologie industrielle et territoriale apporte une dimension territoriale à l'économie circulaire. Elle suscite des symbioses industrielles inter-entreprises par des partages d'infrastructures, d'équipements, de services ou de matières, ainsi que le décrit le schéma ci-dessous :



Source : Écologie industrielle et territoriale : le guide pour agir dans les territoires, décembre 2014

c. A Paris : un chantier déjà bien entamé.

i. Promouvoir l'innovation et le développement

La collectivité parisienne conduit une politique de soutien à la recherche, à l'innovation et au développement économique à travers la création d'incubateurs, pépinières d'entreprises et l'accompagnement de start-ups.

Aujourd'hui 650 entreprises peuvent être accueillies simultanément dans les incubateurs et pépinières, ce qui représente environ 4 400 emplois. S'agissant de la recherche, la Ville de Paris a financé en 2013 124 programmes de recherche et apporté son aide à divers titres à des organismes tels que le Centre de recherche interdisciplinaire, l'Institut Pierre Gilles de Gennes ou l'Institut d'études avancées de Paris.

En 2013, Paris Développement a finalisé 90 projets d'implantation d'entreprises représentant 1 253 emplois créés et 1 980 emplois maintenus, soit un total de 3 233 emplois. Le secteur TIC numérique arrive largement en tête de la répartition des activités avec 36 % des projets, suivi par les services et le conseil (16 %), les industries créatives (14 %), le tourisme et les loisirs (9 %).

Paris Développement et l'Agence Parisienne du Climat ont en outre constitué une plateforme, Paris Green, pour partager le socle et les atouts de la métropole parisienne comme ville durable, smart city et ville innovante. IL s'agit notamment dans la perspective de la COP21, d'identifier et de coordonner les acteurs privés et associatifs qui souhaitent exposer sur l'espace public leurs prototypes ou démonstrateurs en faveur de la transition énergétique et de la lutte contre le dérèglement climatique.

ii. L'économie circulaire au service des Parisiens

Dans la perspective de la COP 21, la Ville s'est engagée en faveur de la réduction des volumes de déchets produits, du réemploi et du recyclage dans le cadre du Programme local de prévention des déchets dont l'objectif est une réduction de la production des déchets de 7 % entre 2012 et 2015.

Par ailleurs, elle a récemment lancé un appel à projet d'amélioration du métabolisme urbain en lien avec le laboratoire Paris Région Innovation pour expérimenter les solutions de l'économie circulaire et optimiser la gestion des ressources naturelles et des matériaux sur le territoire parisien. Les 13 premiers lauréats verront leurs projets expérimentés très prochainement. Ces travaux seront complétés par ceux de l'APUR, engagée dans des études sur l'implantation d'activités économiques liées à l'économie circulaire.

3. Les pistes qui pourraient être explorées par la MIE

a. Dresser un panorama de l'activité industrielle parisienne et des politiques publiques conduites afin de mettre en évidence les mutations récentes.

i. Elaborer un diagnostic des forces et des faiblesses de l'industrie parisienne

La mission devra dresser un bilan cartographié de la situation de l'industrie parisienne par secteur d'activité et analyser les causes du recul observé ces dernières années.

Elle pourra réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour remédier à ses faiblesses (manque d'attractivité en raison du coût et de la qualité de la vie, coût du foncier) et pour valoriser ses atouts (l'implantation de nombreux sièges sociaux notamment internationaux, un niveau de qualification moyen des salariés le plus élevé de France, une forte concentration de moyens en recherche et développement, la densité et la diversité de ses centres de formation).

ii. Dresser un bilan des politiques publiques conduites

, la Mission s'attachera à mesurer l'impact des aides et publiques à l'activité économique en termes d'emploi et de coût des différents dispositifs déployés et évaluera la lisibilité et la cohérence des actions conduites par la collectivité parisienne et les organismes régionaux en faveur du développement industriel.

Elle devra aussi vérifier que les outils actuellement mis en œuvre prennent bien en compte les évolutions qui sont aujourd'hui constatées en matière d'innovation et d'organisation de la production.

iii. Identifier les mutations industrielles actuelles favorables au développement durable.

Il s'agira de mettre en évidence le paradigme autour duquel se dessine une nouvelle activité industrielle caractérisée par l'apparition de micro unités fondues dans le tissu urbain, au plus près de l'utilisateur, travaillant en réseau et tirant au mieux parti des nouvelles technologies (numérique, robotique, impression 3D, etc.).

La mission pourra enfin réfléchir à l'organisation administrative optimale qui permettra un pilotage des politiques publiques intégrant la dimension métropolitaine, voire régionale et articulant étroitement l'action des différents intervenants publics et privés, sans oublier le Conseil économique, social et environnemental parisien créé en septembre prochain.

iv. Analyser les évolutions de l'organisation du travail et des modes de gestion des organisations liés aux mutations industrielle actuelles :

La mission interrogera aussi la profonde modification des rapports sociaux et du salariat, ainsi que la transformation des rapports entre donneurs d'ordres et sous-traitants qui découlent de cette évolution.

Elle examinera également les différents modes de gestion de ces organisations à finalité économique en cherchant à identifier les principes fondamentaux d'un frot ancrage territorial et d'une gestion démocratique de ces activités économiques. Ces investigations pourront notamment être menées dans les champs de l'Economie Sociale Solidaire et en particulier dans les sociétés coopératives et participatives (SCOP) de ce nouveau paysage industriel.

b. Stimuler l'innovation, cerner les filières d'avenir et rapprocher les acteurs

i. Développer l'innovation et l'expérimentation

Des mesures tendant à stimuler l'innovation en vue de développer l'économie verte pourront être proposées par la mission. Celles-ci devront s'appuyer sur le réseau de laboratoires de recherche et d'innovation exceptionnellement dense implanté à Paris et la région Ile-de-France.

Les pistes suivantes pourraient être examinées :

- L'accentuation de la politique parisienne en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche et la création ou la restructuration de lieux de savoir de niveau mondial.
- La création de nouveaux outils d'urbanisme au service de l'innovation architecturale et environnementale en vue de proposer une palette de solutions complètes et généralisables (dispositifs de récupération de chaleur dans les datacenters, végétalisation, etc.).
- L'impulsion d'une dynamique de travail sur les réseaux intelligents La systématisation de la mise à disposition de données publiques afin de favoriser leur utilisation à des fins de développement économique.

ii. Cerner les filières d'avenir adaptées au territoire parisien permettant le développement d'une économie circulaire

Il reviendra à la mission de définir les filières les plus adaptées aux spécificités du territoire parisien et les plus porteuses d'emplois pérennes. Elle évaluera les filières sélectionnées par le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie et pourra notamment envisager :

- La création d'un plan de structuration des filières de valorisation économique et de réduction des déchets.
- L'accompagnement des acteurs de la filière de la collecte et du recyclage du plastique, du verre, du papier et du textile (généraliser l'éco-emballage dans les commerces, multiplier les aménagements de recycleries).
- Favoriser l'éco-conception de la production parisienne par la création d'un référentiel
- Le développement d'une logistique verte comportant un plan d'amélioration des modes de livraison des marchandises à Paris favorisant les circuits courts et le fret propre.
- La rénovation thermique des immeubles les plus énergivores.

- Le développement des mobilités alternatives à l'usage individuel de la voiture (bouclage du tramway des maréchaux, aménagement de bornes de recharges pour les voitures électriques et de nouvelles pistes cyclables, etc.)

iii. **Analyser les interactions entre chercheurs, financiers, aménageurs et entrepreneurs**

Plusieurs pistes peuvent être explorées et testées par la mission auprès des différents interlocuteurs rencontrés en vue d'accompagner l'innovation et le développement économique au service du développement durable :

- L'opportunité de déployer de nouveaux incubateurs, en harmonisant leurs liens avec la puissance publique, hôtels d'entreprises, ateliers, de centres de co-working et la création de pôles d'activités, notamment dans le cadre de l'arc de l'innovation
- La définition, avec les acteurs concernés, d'une politique facilitant l'implantation d'« usines compactes » qui exploitent les possibilités offertes par l'impression 3D.
- La mobilisation, dans la perspective de révision du PLU, d'outils en matière de politique foncière appuyée notamment sur les grandes opérations d'aménagement conduites à Paris et dans le périmètre de la métropole
- La rationalisation et la mutualisation des outils de la Ville (Fonds d'amorçage, rapprochement des structures existantes).
- Le soutien aux projets de développement et d'innovation des services publics.
- Le développement de nouveaux outils pour soutenir les entrepreneurs dans le lancement et la pérennisation de leurs projets (simplification des démarches administratives, développement d'un guichet numérique unique, faciliter l'accès au crédit bancaire sur des critères d'innovation et de développement durable)
- Un meilleur accès aux marchés de la Ville et une meilleure visibilité sur les locaux disponibles dans le parc public comme privé pour les PME.
- La valorisation des métiers de l'artisanat de qualité en lien avec la Chambre de métiers et de l'artisanat (aides à la formation, création d'un label, etc.)
- Le lancement d'une politique de marque pour Paris afin de promouvoir l'image de la Capitale, celle de ses entreprises et de ses centres de recherche.

4. Le calendrier et le programme de travail

a. Le calendrier

Si la mission est installée courant février, elle disposera d'environ 5 mois pour mener à bien ses travaux. En tenant une réunion par semaine, elle pourrait consacrer une dizaine de séances à des auditions qui pourraient s'achever au début du mois de juin. 4 ou 5 réunions seraient ensuite consacrées au débat, à l'adoption du plan puis à l'examen du rapport et enfin à l'élaboration des préconisations. UN projet de calendrier figure en annexe.

Sachant que la mission devra rendre son rapport au plus tard le 9 août, il faudra en réalité avoir terminé les travaux au plus tard le 10 juillet dans la mesure où il est impossible de réunir la mission au-delà du 14 juillet.

b. Les auditions

Le rapport de la mission devra croiser différentes approches, ce qui explique que le programme d'auditions devrait être conséquent. A raison de 3 ou 4 experts par séance, cela permettrait d'avoir une vision assez complète du sujet abordé. Une place importante devrait pouvoir être réservée, en dehors de la Ville de Paris elle-même à d'autres collectivités ou intercommunalités, sans oublier les services de l'État en région.

D'autres séances devront être consacrées aux grands opérateurs nationaux pour avoir une idée précise de la politique conduite en la matière et des différents outils qui sont mis à la disposition des collectivités territoriales et des entreprises pour conduire de telles politiques.

La mission pourrait également entendre des universitaires, chercheurs ou experts, qu'il s'agisse d'économistes ayant travaillé sur la désindustrialisation et le nouveau développement industriel, notamment en lien avec le développement durable, en particulier dans un cadre localisé.

Des responsables d'organismes nationaux œuvrant dans les domaines de l'économie circulaire ou de la fonctionnalité pourraient utilement compléter ce tour d'horizon sans oublier les attentes des consommateurs, la stratégie des entreprises et le point de vue des organisations syndicales.

Enfin, le président et le rapporteur pourraient peut-être, si le calendrier le permet, effectuer quelques visites de terrain, en Ile-de-France, voire en province ou même à l'étranger dans une démarche de benchmark d'autant plus nécessaire qu'il s'agit d'un domaine émergent.

Une liste indicative de personnes pouvant être auditionnées figure en annexe, de même qu'une bibliographie succincte.

PROJET DE CALENDRIER DE LA MIE FABRIQUER A PARIS¹

DATE DE REUNION	THEME	ORGANISMES AUDITIONNES	PERSONNE SOLLICITEE
Jeudi 5 mars 2015, 9h30 (pas de compte rendu)	Installation de la MIE, élection de son président et de son rapporteur, adoption du calendrier, du programme de travail et de la méthodologie		
Jeudi 12 mars, 9h30 (compte rendu prévu)	Séance introductive	Audition des adjoints à la Maire concernés	• Jean-Louis MISSIKA ok (10h30) • Célia BLAUDEL ok • Antoinette GUHL (sous réserve) • Christophe NAJDOVSKI ok
Jeudi 19 mars, 9h30 (compte rendu prévu)		Auditions	

¹ Les salles ont été systématiquement bloquées pour les dates proposées

Mardi 24 mars, 9h30 (compte rendu prévu)		Auditions des adjoints (suite)	• Marie-Christine LEMARDELEY ok • Pauline VERON ok • Olivia POLSKI (sous réserve)
Jeudi 26 mars, 9h30 (compte rendu prévu)		Auditions	
<i>A préciser : Lundi 30 mars ou mardi 31 mars, 9h30 (compte rendu prévu)</i>		Auditions	
Jeudi 2 avril, 9h30 (compte rendu prévu)		Auditions	
Jeudi 9 avril, 9h30 (compte rendu prévu)		Auditions	
Jeudi 16 avril, 9h30, sous réserve (compte rendu)		Auditions	

prévu)			
Lundi 4 mai, 9h30 (compte rendu prévu)		Auditions	
Jeudi 7 mai, 9h30 (compte rendu prévu)		Auditions	
Lundi 11 mai ou mercredi 13 mai (le jeudi de l'Ascension étant férié), 9h30 (compte rendu prévu)		Auditions	
Jeudi 21 mai, 9h30 (compte rendu prévu si auditions)		Auditions (si besoin est), débat général et adoption du plan du rapport	
Jeudi 11 juin, 9h30 (pas de compte rendu)		Examen du projet de rapport (selon l'état d'avancement de la rédaction)	

<i>Lundi 15 ou mardi 16 juin (pas de compte rendu)</i>		Examen du projet de rapport	
<i>Jeudi 18 juin, 9h30 (pas de compte rendu)</i>		Examen du projet de rapport	
<i>Jeudi 25 juin, 9h30 (pas de compte rendu)</i>		Examen du projet de rapport	
<i>Jeudi 2 juillet, 9h30 (pas de compte rendu)</i>		Examen du projet de rapport et des préconisations	
<i>Lundi 6 ou mardi 7 juillet (pas de compte rendu)</i>		Examen et adoption des préconisations (si nécessaire)	
<i>A préciser : Jeudi 9 juillet (pas de compte rendu)</i>		Examen et adoption des préconisations (si nécessaire)	
Le rapport serait examiné lors du Conseil de Paris de septembre			

PISTES POUR LES AUDITIONS (OU CONTACTS) DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DU RAPPORT DE LA MIE : « FABRIQUER A PARIS POUR RELEVER LES DÉFIS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX : QUELLES FILIÈRES INDUSTRIELLES D'AVENIR ? »

1. Adjoint-es à la Maire concernés et administration parisienne :

- Célia BLAUDEL (développement durable, plan climat)
- Antoinette GUHL (économie circulaire et présentation des états généraux)
- Pauline VERON (emploi)
- Jean-Louis MISSIKA (développement économique et attractivité)
- Olivia POLSKI (artisanat)
- Marie-Christine LEMARDELEY (recherche)
- Christophe NAJDOVSKI (transports)

Les directions et missions suivantes de la Ville seront auditionnées en même temps que les adjoints concernés et pourront fournir à la MIE les éléments d'information dont elle aura besoin pendant toute la durée de ses travaux :

- Carine SALOFF-COSTE (Direction du développement économique, de l'emploi et de l'enseignement supérieur)
- Carine BERNEDE (Direction des espaces verts et de l'environnement, dont agence d'écologie urbaine)
- Claude PRALIAUD, (Direction de l'urbanisme)
- Didier BERTRAND, Directeur de la Mission Métropole du Grand Paris au Secrétariat général de la Ville de Paris
- Jean-Philippe CLEMENT, responsable de la Mission Ville intelligente et durable au Secrétariat général de la Ville de Paris
- Valérie LOVAT, responsable de la Mission Énergies au Secrétariat général de la Ville de Paris

2. Organismes liés à la Ville :

- Dominique ALBA (Atelier parisien d'urbanisme)
- Karine BIDART, (kbidart@investinparis.com) directrice générale de Paris Développement
- Anne GED, (01 58 51 15 29) directrice de l'Agence parisienne du climat
- Olivier LECOMTE, (contact@parisregionlab.com ; 01 47 97 11 02) président du Laboratoire Paris Région Innovation

3. Collectivités territoriales franciliennes :

- Jean-Paul PLANCHOU (jean-paul.planchou@iledefrance.fr) , vice-président du Conseil régional chargé du développement économique, des nouvelles technologies

de l'information et de la communication, du tourisme, de l'innovation et de l'économie sociale et solidaire

- Jean-Louis GIRODOT (jean-louis.girodot@iledefrance.fr), président du Conseil économique, social et environnemental d'Ile-de-France
- Suzanne SRODOGORA (suzanne.srodogora@iledefrance.fr), directrice générale adjointe des services en charge du développement
- Valérie MANCRET-TAYLOR (valerie.mancret-taylor@iau-idf.fr), directrice générale de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Ile-de-France
- Robert LION (contact@parisregionentreprises.org), président de Paris Région Entreprise
- Stéphanie SAVEL (contact@ddidf.org), présidente de Développement durable Ile-de-France
- Jérôme PETIT JEAN (jpetitjean@cg93.fr), directeur général adjoint des services du Conseil général de Seine-Saint-Denis, responsable du pôle aménagement et développement durable
- Hervé INGARDIA (hingardia@cg92.fr), directeur général adjoint des services du Conseil général des Hauts-de-Seine, responsable du pôle attractivité et emploi
- Jeanne SEBAN (jeanne.seban@plainecommune.fr), directrice générale adjointe des services de la Communauté d'agglomération de Plaine Commune, responsable du département développement économique, emploi, insertion
- Thomas BONHOURE (thomas.bonhoure@versaillesgrandparc.fr), directeur de l'aménagement et du développement économique de la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc
- Claude LENGLET (claudelenglet@nordpasdecals.fr), directeur du projet « Troisième révolution industrielle au conseil régional du Nord-Pas-de-Calais »

4. Autres institutions ou administrations franciliennes :

- Pierre-Antoine GAILLY (pgailly@cci-paris-idf.fr), président de la Chambre de commerce et d'industrie Paris Ile-de-France
- Sylvie LAGARDE (sylvie.lagarde@insee.fr), directrice régionale de l'INSEE
- Laurent VILBOEUF (laurent.vilboeuf@direccte.gouv.fr), directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
- Alain VALLET (direction.driee-if@developpement-durable.gouv.fr), directeur régional et interdépartemental de l'environnement et de l'énergie d'Ile-de-France
- Tiffen DURAND (t.durand@areneidf.org), directrice de l'Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies (ARENE) Ile-de-France
- Organisations syndicales représentées au sein du Conseil économique, social et environnemental d'Ile-de-France

5. Instances nationales de soutien ou de réflexion sur le développement économique :

- Nicolas DUFOURCQ, (01 41 79 80 00) président-directeur-général de la Banque publique d'investissement (BPIFrance pour les prêts Usines du futur notamment)
- Jean-François DEHECQ, vice-président du Conseil national de l'industrie, et Odile KIRCHNER, secrétaire générale (contact.cni@finances.gouv.fr)

- Marie-Caroline BONNET-GALZY, (01 85 58 60 00) commissaire générale à l'égalité des territoires
- Paul DELDUC, (01 40 81 34 50) commissaire général au développement durable
- Jean PISANI-FERRY, (01 42 75 60 00) commissaire général de France Stratégie
- Bruno LECHEVIN, (01 47 65 20 00) président de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)
- Philippe BODENEZ, (01 79 84 37 56) chef de la Mission pour le développement industriel durable Direction générale des entreprises au ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique
- Frédéric SANCHEZ, (01 45 23 75 75) président du directoire de Fives et Bernard CHARLÈS, PDG de Dassault Systèmes, responsables du plan Usine du futur
- Pierre DUCRET, (01 58 50 00 00) président directeur général de CDC Climat (Caisses des dépôts et consignations), pour le financement de l'efficacité énergétique des entreprises

6. Auteurs de rapports :

- Akim OURAL, (contactmairie@mairie-lille.fr, 03 20 49 50 00) maire adjoint de Lille, qui prépare un rapport sur les conditions de développement de l'innovation territoriale et la création d'écosystèmes à la demande de la ministre de la décentralisation
- Yves LEGRAIN, (contact@lecese.fr) auteur du rapport *Transitions vers une industrie économe en matières premières*, Conseil économique, social et environnemental, janvier 2014.
- Bernard PERRET, (bernard.perret@developpement-durable.gouv.fr) coordinateur du groupe de travail « économie circulaire, état des lieux et perspectives », Conseil général de l'environnement et du développement durable, 2014
- Gérard ROUCAIROL, (01 53 85 44 44) président de l'Académie des technologies, et Thierry WEIL, (info@la-fabrique.fr, 01 56 81 04 15) délégué général du think tank La fabrique de l'industrie, coordonnateur du rapport « La renaissance de l'industrie », 2014

7. Économistes travaillant sur les mutations industrielles :

- Philippe AGHION, (P_aghion@harvard.edu) École d'économie de Paris
- Patrick ARTUS, (patrick.artus@natixis.com) directeur de la recherche et des études de Natixis
- Christian de BOISSIEU, (Christian.de-Boissieu@univ-paris1.fr) Université Paris I Panthéon-Sorbonne
- Élie COHEN, (contact@elie-cohen.eu) directeur de recherche au CNRS
- Michel DIDIER, (01 53 89 20 89) directeur de l'institut REXECODE
- Lionel FONTAGNÉ, (lionel.fontagne@univ-paris1.fr) Université Paris I Panthéon Sorbonne
- Sarah GUILLLOU, (sarah.guillou@ofce.sciences-po.fr) Observatoire français des conjonctures économiques - Institut d'étude politiques de Paris
- Jean-Hervé LORENZI, (Jean-Herve.LORENZI@dauphine.fr) Université Paris Dauphine

- Catherine SAUVIAT, (catherine.sauviat@ires-fr.org) Institut de recherches économiques et sociales
- Denis CARRÉ (denis.carre@u-paris10.fr - 0140977802) et Nadine LEVRATTO (nadine.levratto@u-paris10.fr - 0140975924), auteurs de l'ouvrage « Les performances des territoires. Les politiques locales, remèdes au déclin industriel » (2011), Université de Nanterre
- Laurent DAVEZIES (laurent.davezies@cnam.fr), professeur au Conservatoire national des arts et métiers
- Bernard PECQUEUR (bernard.pecqueur@ujf-grenoble.fr), professeur de géographie à l'Université de Grenoble

8. Experts travaillant sur le développement économique et le développement durable :

- Cyril ADOUÉ (adoue.cyril@gmail.com), consultant en écologie industrielle et territoriale
- Sébastien BALIBAR, Directeur de recherche du [CNRS](#), membre de l'Académie des sciences.
- Sabine BARLES (sabine.Barles@univ-paris1.fr) et Nicolas BUCLET (nicolas.buclet@upmf-grenoble.fr), spécialistes de l'écologie industrielle et territoriale
- Jean-Pierre BOMPARD, (hb@humanite-biodiversite.fr, 01 43 36 04 72) économiste, ancien directeur de l'Institut de recherches économiques et sociales
- Dominique BOURG (dominique.bourg@unil.ch), professeur à l'Université de Lausanne, spécialiste de philosophie politique environnementale
- Patricia CRIFO, (patricia.crifo@polytechnique.esdu) Université Paris Ouest et Polytechnique
- Geneviève FERONE (genevieve@casabee.eu), directrice générale de Casabee, bureau d'études en ingénierie et innovation territoriale
- Eric FROMANT (contact@sefior.fr), spécialiste de l'économie de fonctionnalité
- Nathalie GIROUARD, (nathalie.girouard@oecd.org) coordinatrice de la stratégie croissance verte de l'OCDE
- Jean-Marc JANCOVICI (jean-marc@manicore.com), ingénieur conseil, enseignant à Mines Paris Tech
- Michel LALLEMENT (michel.lallement@cnam.fr), sociologue, auteur de « *L'âge du faire, hacking, travail, anarchie* »
- Jean-Claude LÉVY (jean-claude.levy@diplomatie.gouv.fr), historien et géographe, spécialiste de l'économie circulaire
- Yann MOULIER-BOUTANG (yann.moulier-boutang@utc.fr), professeur d'économie à l'Université technologique de Compiègne
- Alain OBADIA (alain.obadia@lecese.fr), membre du CESE, rapporteur de l'avis sur le stockage de l'électricité
- Christophe SEMPELS (christophe.sempels@skema.edu) et Thanh NGHIEM (thanh@angenius.org), spécialistes de stratégie et de développement durable, animateurs de Movilab

9. Organismes entrant dans le champ de la mission :

- Fabienne CHOL, (01 45 66 20 20) directrice générale de l'Institut national de la consommation
- Pascale HÉBEL (conso@credoc.fr) et Patrick DUCHEN (dyna@credoc.fr), attentes des consommateurs (CREDOC)
- Nicolas DESFACHELLE, (01 43 92 67 67) président du Centre de ressources du développement territorial
- Patricia SAVIN, (savin@oree.org, 01 48 24 31 35) présidente d'Orée Entreprises territoires et environnement
- Sébastien SUREAU (sebastien.sureau@a3m-asso.fr), Président du groupe production et consommation durable du MEDEF
- Florence JASMIN (contact@pexe.fr) déléguée générale de PEXE (association pour la promotion et le développement international des éco-entreprises de France)
- (accueil@federec.com ; 01 40 54 01 94), président de la Fédération des entreprises du recyclage
- Philippe ROSIER, (01 40 75 80 00) président de Solvay Energy Services
- Claire TUTENUIT, (01 49 70 98 50) déléguée générale d'Entreprises pour l'environnement
- Florence NYS (infoclub@bioplastiques.org), secrétaire générale de l'Association française pour le développement des bioplastiques (Club Bio-plastiques)
- Patrick LENANCKER, président de la Confédération générale des Scop
- Réseaux porteurs de la démarche de labellisation Pôle Territoriaux de Coopération Economique (PTCE) :
 - Le LABO de l'[ESS](#)
 - Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire ([RTES](#))
 - [COORACE](#) ([fédération](#) nationale d'entreprises de l'ESS, notamment de l'insertion par l'activité économique)

10. Transports et énergie

- **RATP** : Marylene COURIVAUD, (marylene.courivaud@ratp.fr) directrice du département développement, innovation, territoires
- **SNCF** : Sophie BOISSARD, (01 53 25 60 00) Stratégie et développement
- **EDF** : Antoine CAHUSAC, (01 40 42 22 22) directeur général d'EDF Energies Nouvelles
- **GDF Suez** : Valérie BERNIS, (01 44 22 00 00) directeur général adjoint en charge des communications, marketing et développement durable
- **La Poste** : Jacques SAVATIER, (01 55 44 00 00) directeur général adjoint chargé du développement territorial et des instances de gouvernance
- **Véolia** : Jacques ASCHENBROICH, (01 71 75 00 00) président du comité recherche, innovation et développement durable
- **CPCU** : Marc BARRIER, (01 44 68 68 68) directeur général

11. Expériences (éventuellement sous forme de déplacements et de visites de sites si le calendrier le permet) :

- Cluster Durapole sur l'écotechnologie dans le 18^{ème} arrondissement de Paris
- Cluster Descartes, pôle de compétitivité ADVANCITY sur la ville durable et Institut pour la transition énergétique Efficacity à Marne-la-Vallée
- Institut pour la transition énergétique Védécom à Versailles Satory (véhicule décarboné et communicant)
- Pôle de compétitivité AXELERA Chimie-Environnement à Lyon
- Cluster Eco-Habitat à Poitiers
- Cluster TWEED (Technologie Wallonne Energie-Environnement et Développement durable) à Liège
- Pôle de compétitivité Greenwin à Charleroi
- L'opération 22@Barcelona de reconversion des anciennes friches industrielles de Poble Nou
- Visite d'un ou plusieurs Pôle Territorial de Coopération Economique PTCE tels que :
 - Les gouttes d'or de la mode et du design
 - Fontaine ô Livres

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE POUR LA MISSION D'INFORMATION ET D'EVALUATION DU CONSEIL DE PARIS : « FABRIQUER A PARIS POUR RELEVER LES DEFIS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX : QUELLES FILIERES INDUSTRIELLES D'AVENIR »

1. Rapports et guides

- *Renforcer l'attractivité et la compétitivité de votre territoire grâce à l'écologie industrielle*, OREE Entreprises, territoires et environnement avec le soutien de la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Ile-de-France, février 2014.
- *Etats généraux de l'industrie - bilan de la concertation - rapport final*, février 2010
- *Les filières industrielles stratégiques de l'économie verte : enjeux et perspectives*, Commissariat général au développement durable, Références, mars 2013.
- *Guide du développement durable à l'intention des pôles de compétitivité*, Commissariat général au développement durable, Direction de la recherche et de l'innovation, Références, septembre 2012.
- *Livre blanc - L'économie circulaire : la vision des professionnels du recyclage*, Fédération des entreprises du recyclage, 2014.
- *Ecologie industrielle et territoriale : le guide pour agir dans les territoires*, Commissariat général au développement durable, Service de l'économie, de l'évaluation et de l'intégration du développement durable, Références, décembre 2014.
- *Guide méthodologique de développement des stratégies régionales d'économie circulaire en France - Etude réalisée pour l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie par AUXILIA - Rapport final*, en partenariat avec l'Association des régions de France, octobre 2014.
- *Débrider l'innovation : enjeux pour les entreprises et l'emploi, défi pour les politiques publiques - Rapport* présenté par Daniel SCHAEFER, Chambre de Commerce et d'industrie de Paris-Ile de France, 20 novembre 2014.
- *Transitions vers une industrie économe en matières premières*, par Yves LEGRAIN, les Avis du Conseil économique, social et environnemental, janvier 2014.
- *Les économistes et la croissance verte*, Conseil économique pour le développement durable, mai 2012.
- *Pratiques des Pôles de compétitivité en matière de développement durable*, Commissariat général au développement durable, novembre 2011.
- *La renaissance de l'industrie : construire des écosystèmes compétitifs fondés sur la confiance et favorisant l'innovation - rapport*, avec la contribution d'Olivier APPERT, Christian de BOISSIEU, Alain BRAVO et al. - Académie des technologies, 12 mars 2014.

- *La désindustrialisation en France*, par Lilas DEMMOU, Direction générale du Trésor, Cahiers 2010/01, juin 2010.
- *Pour un rebond industriel français : manifeste de la Fédération des maires des villes moyennes*, 15 novembre 2011.
- *L'industrie en Ile-de-France : une position qui se fragilise*, communiqué du Conseil économique et social de la région Ile-de-France, 21 octobre 2005.
- *Evaluation des implications économiques et spatiales de la mutation industrielle en Ile-de-France*, Direction régionale de l'Équipement d'Ile-de-France, mai 2005.
- *L'emploi salarié francilien dans l'industrie divisé par deux en 20 ans*, INSEE et CROCIS Observatoire de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Ile-de-France, n° 452, janvier 2013.
- *Quelle ambition pour l'industrie en Ile-de-France ?*, Colloque du Conseil économique, social et environnemental régional d'Ile-de-France, 8 novembre 2011.
- *L'économie circulaire, état des lieux et perspectives, rapport* établi sous la coordination de Bernard PERRET, ingénieur, Conseil général de l'environnement et du développement durable, novembre 2014.
- *La compétitivité : enjeu d'un nouveau modèle de développement*, par Isabelle de KERVILER, les Avis du Conseil économique, social et environnemental, octobre 2011.
- *Crise et croissance : une stratégie pour la France, rapport* de Philippe AGHION, Gilbert CETTE, Elie COHEN, Mathilde LEMOINE, Conseil d'analyse économique, 2011.
- *L'industrie française des biens de consommation doit mieux prendre en compte les attentes des consommateurs*, par Pascale HEBEL et Patrick DUCHEN, CREDOC, Consommation et modes de vie, n° 246, décembre 2011.
- *L'industrie manufacturière en France depuis 2008 : quelles ruptures ?*, par Jean-François EUDELIN, Gabriel SKLENARD, Adrien ZAKHARTCHOUK, décembre 2012.
- *Désindustrialisation, délocalisations, rapport* de Lionel FONTAGNE, Jean-Hervé LORENZI, la Documentation française, 2005.
- *La désindustrialisation des territoires, rapport* fait par Alain CHATILLON au nom de la Mission commune d'information présidée par Martial BOURQUIN, Sénat, 5 avril 2011.

2. Ouvrages

- *L'âge du faire, hacking, travail, anarchie*, Michel LALLEMENT, Le Seuil, 2015.
- *FabLabs, etc. Les nouveaux lieux de fabrication numérique*, par Camille BOSQUÉ, Ophelia NOOR et Laurent RICARD, Éd. Eyrolles, 2015
- *L'industrie, notre avenir*, sous la direction de Pierre VELTZ et Thierry WEIL, Ed. Eyrolles, 2015.

- *La nouvelle société du coût marginal zéro*, Jeremy RIFKIN, Ed. Les liens qui libèrent, 2014
- *L'économie circulaire : un désir ardent des territoires*, Jean-Claude LEVY et Vincent AUREZ, Presse des Ponts, 2014.
- *L'économie qu'on aime ! Relocalisations, création d'emplois, croissance : de nouvelles solutions face à la crise*, Amandine BARTHELEMY, Sophie KELLER et Romain SLITINE, Ed. Rue de l'Échiquier, 2013.
- *Les défis du futur - Regards croisés sur nos mutations industrielles*, Francis DEMOZ, Ed. Nouveau Monde, 2013.
- *Écologie industrielle et territoriale : les collectivités actrices de la transition énergétique et écologique*, par Sylvain BAUDET avec la participation de Pierre CAUQUIL, éd. ETD, juin 2013.
- *L'économie de la fonctionnalité, une voie nouvelle pour un développement durable*, par Gérald GAGLIO, Jacques LAURIOL, Christian du Tertre, Editions Octares, 2011.
- *L'économie circulaire*, par Rémy LE MOIGNE, Dunod, 2014.
- *Les clés du renouveau grâce à la crise*, par Eric FROMANT, EMS, 2012.
- *L'économie de la fonctionnalité*, par Gérald GAGLIO, Jacques LAURIOL, Christian du TERTRE, Octares, 2011.
- *Les business models du futur*, par Christophe SEMPELS et Jonas HOFFMANN, Pearson, 2012.
- *Vers une écologie industrielle*, par Suren ERKMAN, éd. Charles Léopold Meyer, 2014.
- *Ecologie industrielle et territoriale*, par Nicolas BUCLET, Presses universitaires du Septentrion, 2011.